

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

15 DECEMBRE 2016

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Transfert des garanties
d'emprunt accordées par
la Ville à l'OPIEVOY au
profit de la SAHLMPAP**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 19 décembre 2016
par voie d'affichages
~~notifié le~~
transmis en sous-préfecture
le 16 décembre 2016
et qu'il est donc exécutoire.

Le 19 décembre 2016

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

L'an deux mille seize, le 15 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 8 décembre deux mille seize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame TEA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Madame RICHARD à Madame BOUTIN
Monsieur JOLY à Monsieur LAMY
Monsieur MIGEON à Monsieur SOLIGNAC
Madame AGUINET à Monsieur ROUSSEAU
Monsieur LEGUAY à Madame PEUGNET
Madame ANDRE à Madame de CIDRAC
Monsieur HAÏAT à Madame VANTHOURNOUT
Madame CERIGHELLI à Madame GOMMIER
Madame ROULY à Monsieur AUDURIER

Secrétaire de séance :

Madame ADAM

Accusé de réception en préfecture
078-217805514-20161215-16-I-15-DE
Date de télétransmission : 16/12/2016
Date de réception préfecture : 16/12/2016

N° DE DOSSIER : 16 I 15

OBJET : TRANSFERT DES GARANTIES D'EMPRUNT ACCORDEES PAR LA VILLE A L'OPIEVOY AU PROFIT DE LA SAHLMAP

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

La Ville de Saint-Germain-en-Laye a accordé plusieurs garanties d'emprunt à l'Office Public de l'habitat de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines (OPIEVOY) entre le 26 juin 1953 et le 5 avril 2012.

Par courrier du 6 octobre 2016, l'OPIEVOY a informé la Ville qu'à compter du 1^{er} janvier 2017, il serait mis fin à la gouvernance interdépartementale de l'office conformément à l'article L.443-13 du Code de la Construction et de l'Habitat et aux dispositions de la loi ALUR .

Le 28 juin 2016, le Conseil d'Administration de l'OPIEVOY a autorisé l'apport des patrimoines localisés dans les départements des Yvelines et de l'Essonne à la Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré de l'Agglomération Parisienne (SAHLMAP).

Cette cession de biens s'entend comme un transfert de la totalité des droits et obligations attachés à chaque patrimoine et notamment les conventions de réservations de logements.

Des biens à usage locatif social ont fait l'objet de conventions de prêts bénéficiant de garanties accordées par la Ville dont certaines seront en cours au 31 décembre 2016 :

Référence emprunt	Bénéficiaire	Prêteur	Qualité garante	CARACTERISTIQUES GENERALES au 31 décembre 2016				RISQUE	CAPITAL/NOTIONNEL au 31 décembre 2016		
				Date de début	Date de fin	Durée initiale (en années)	Durée résiduelle (en années)		Devise	Montant initial	Montant résiduel
1212186	OPEVOY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100%	01/03/2012	01/03/2027	15	10,2	Fixe	EUR	1 160 000,00 €	1 030 750,43 €
1212200	OPEVOY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100%	01/03/2012	01/03/2032	20	15,2	Livret A	EUR	1 321 647,00 €	1 183 621,85 €
1215406	OPEVOY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100%	01/01/2013	01/04/2022	10	5,3	Livret A	EUR	140 474,00 €	107 135,89 €
1215410	OPEVOY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100%	01/04/2012	01/04/2027	15	10,3	Fixe	EUR	280 000,00 €	242 638,93 €
1215412	OPEVOY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100%	01/04/2013	01/04/2032	20	15,3	Livret A	EUR	603 513,00 €	617 631,18 €
1222286	OPEVOY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100%	01/09/2012	01/09/2022	10	5,7	Livret A	EUR	268 447,00 €	204 262,73 €
200810	OPEVOY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100%	01/12/2005	01/01/2017	11,26	0	Variable	EUR	69 860,85 €	1 562,41 €
20063	OPEVOY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100%	01/08/2005	01/08/2021	16	4,4	Fixe	EUR	1 025 658,90 €	385 129,79 €
53001	OPEVOY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100%	31/03/1969	31/03/2018	29	1,3	Fixe	EUR	72 726,11 €	6 552,90 €
54002	OPEVOY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100%	31/03/1969	31/03/2018	30	2,3	Fixe	EUR	5 123,20 €	659,72 €
54003	OPEVOY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100%	31/03/1969	31/03/2018	30	2,3	Fixe	EUR	79 140,10 €	10 190,47 €
										6 407 189,36 €	3 799 396,98 €

La Ville doit se prononcer sur le maintien des garanties accordées initialement à l'OPIEVOY en faveur de la SAHLMAP.

Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir les garanties d'emprunt reprises dans le tableau ci-dessus en faveur de la Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré de l'Agglomération Parisienne et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

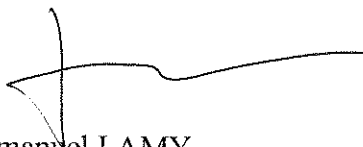
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À LA MAJORITÉ Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Madame CERIGHELLI (procuration à Madame GOMMIER) s'abstenant, Monsieur ROUXEL votant contre,

MAINTIENT les garanties d'emprunt reprises dans le tableau ci-dessus en faveur de la Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré de l'Agglomération Parisienne et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye